









Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle, les services d'appui et de coordination restent à votre disposition pour

- Vous aider sur des situations individuelles complexes, retour à domicile...
- Vous informer sur l'organisation des services des territoires

ASSOCIATION ALLIAGE

(pour le public âgé sur le territoire du Pays Salonais)

04 90 17 40 66 (pour la MAIA) **04 90 44 13 17** (pour le Pôle Infos Seniors)

La PTA Apport Santé

(Tout public sur tout le département - hors Marseille et pays d'Aubagne et la Ciotat)
04 42 642

Ci-dessous vous trouverez des informations utiles sur différentes thématiques pouvant vous aider dans vos pratiques professionnelles.

Sommaire

PLATEFORMES TELEPHONIQUES SPECIALISEES	2
INFORMATIONS GENERALES - organisation des prises en charge et soutien des pratiques	2
INFORMATIONS GENERALES - organisation des structures du département	3
CCAS – PERMANENCES ET ASTREINTES	5
INFORMATIONS SUR LES SERVICES DU TERRITOIRE	9
INFORMATIONS SUR LES PORTAGE DE REPAS, LIVRAISON DE COURSES	9
ACTIONS BENEVOLES	10
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AUX PROFESSIONNELS	11
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AUX PERSONNES	11
ASPECTS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES	12

13/04/2020











, ,	,
PLATEFORMES TÉLÉPHONIQ	HIEC CDECIVITIEEC
PLATEFORIVIES TELEPHONIQ	OLS SPECIALISELS

Plateforme APPORT SANTE

Information aux professionnels sur :

- les recommandations (hygiène, port du masque...)
- l'orientation des patients qui n'ont pas de médecin ou ne peuvent bénéficier de consultation

04 84 47 05 97

covid@apport-sante.org

ARS PACA

Pour toute question non médicale, pour les professionnels et les patients

0800 73 00 87 (tous les jours de 9h à 19h)

<u>ars-paca-covid19-rep@ars.sante.fr</u> <u>https://www.paca.ars.sante.fr/covid-19-espace-pour-les-professionels-de-sante</u>

<u>CPAM</u>

Questions habituelles des libéraux, droit commun : Professionnels libéraux (indemnités, maladies...) : Pour les assurés :

3608 0811 70 71 33 3646

https://www.ameli.fr/bouches-durhone/medecin/actualites/mesuresexceptionnelles-liees-au-covid-19-une-faq-pourles-professionnels-de-sante

INFORMATIONS GENERALES Organisation des prises en charge et soutien des pratiques

<u>Documents Facile à Lire et à Comprendre</u> Attestation de déplacement	https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/03/attestation-deplacement-falc.pdf
Explication globale sur le Coronavirus	https://www.gouvernement.fr/info- coronavirus/francais-simplifie-falc
Consignes en cas de symptômes	https://www.unapei.org/wp- content/uploads/2020/03/Consignes_Malades_Fal cAdapei_du_Doubs.pdf
Consignes liées au confinement	https://www.unapei.org/wp- content/uploads/2020/03/Confinement_FalcAdape i_du_Doubs.pdf
<u>Actualité</u>	https://sfgg.org/actualites-covid-19/
en gériatrie	
<u>Actualité</u>	http://www.sfap.org/actualite/outils-et-
en Soins palliatifs	ressources-soins-palliatifs-et-covid-19











<u>Actualité</u>	https://lecmg.fr/
médicale	https://lecmg.fr/coronaclic/
<u>Actualité</u>	https://covidiab.fr/
liée au Diabète	nttps://covidiab.n/
Urgence <u>opticien</u>	https://www.urgenceopticien.fr/
<u>Permanence</u> kiné ambulatoire pour :	http://www.arbam.fr/
 les patients de retour à domicile après un covid-19 les maintiens à domicile des patients non covid-19 pour la région PACA & Corse. 	09 72 34 24 24 Référent Départemental Arbam 13 Jean-Fabien Lazaro : 06 81 85 64 34
SOS Chirurgien <u>dentiste</u>	la permanence des soins s'organise autour de 2 axes : prise en charge initiale par mail ou par téléphone des patients qui appellent le cabinet. Une prise en charge par les confrères régulateurs du service de garde des CDO lorsqu'un acte technique est indispensable. C'est le praticien initial qui appelle la régulation pour présenter la pathologie du patient, le traitement initial prescrit et ce pourquoi l'évolution nécessite un acte technique. 08 92 56 67 66
Dispositif de <i>mobilisation des étudiants en travail</i>	
social à destination des établissements et service du secteur social et médico-social pour : l'hébergement d'urgence, la protection de l'enfance, l'accueil de personnes âgées et handicapées et les services à domicile.	https://www.demarches- simplifiees.fr/commencer/besoins-en-renfort-des- structures-sociales-et-medi
Renforts médicaux et paramédicaux pour les	
<u>établissements</u> Formulaire en ligne pour faire part des besoins et être mis en relation avec des volontaires.	https://www.paca.ars.sante.fr/demande-de- renfort-medicaux-et-para-medicaux-pour-les- etablissements
Signalement des cas COVID en établissement médico-social => plateforme de signalement => Fiches de signalement => Protocole de surveillance	https://voozanoo.santepubliquefrance.fr/1828535 468/scripts/newrec.php https://drive.google.com/file/d/1Ppl8otufgE_9jSk- QsZESqu1H2BKA8CL/view https://drive.google.com/file/d/12PeaAzgZJdtyEM niniGc1H4pe_16NTN9/view

INFORMATIONS GENERALES - organisation des structures du département

Aides Sociales

Maintien et prolongation automatique de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) et l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS), le Revenu de solidarité active (RSA), l'ensemble des aides sociales versées sous condition de ressource par les CAF et les aides au logement.











<u>Aide sociale</u> Possibilité de déclencher des dossiers aide sociale en urgence pour du portage de repas par exemple	- Contacts : Mme Patricia BRUTUS – patricia.brutus@departement13.fr	
MDPH Maintien et prolongation automatique des droits et prestations : AAH et complément de ressource, AEEH et ses compléments, carte mobilité inclusion (CMI), PCH (volets aides humaines, charges exceptionnelles et aides animalières), l'Aide Médicale d'Etat (AME) Communiquer la liste des bénéficiaires qui sont dans cette situation. Permanence téléphonique et mail pour situations urgentes et critiques.	0800 814 844 accueil.information.mdph@mdph13.fr	
Inter parcours handicap 13 Etat des lieux (non exhaustif) des dispositifs existants et des initiatives solidaires en direction des personnes en situation de handicap et de leurs familles dans les Bouches-du-Rhône	https://www.parcours- handicap13.fr/parcours/nos- publications	
APA la plateforme téléphonique reste joignable tous les jours Gestion en urgence simplifiée (notamment pour les personnes âgées sortant d'hospitalisation) par mail Les SAAD doivent informer le CD des cas avérés et suspects, qu'ils soient salariés ou usagers, en adressant un mail aux personnes suivantes :	0811 88 13 13 infoapa13@cg13.fr -Le matin: corinne.tichit@departement13.fr - L'après-midi: helene.martinez@departement13.fr l'inspecteur qui suit le service + paphservices.dpaph@departement13.fr anneclaire.aigoin@departement13.fr + armelle.sauvet@departement13.fr	
Métropole Système de <u>transport gratuit</u> à la demande dédié aux professionnels du secteur hospitalier HAD	0800 713 137	
Rôle majeur à mener pour soulager les services de MCO des patients pouvant relever d'une prise en charge en HAD patients non infectés par le COVID 19: rôle majeur en prenant en amont d'une hospitalisation éventuelle des patients fragiles, en aidant à un retour au domicile direct en HAD à partir des urgences ou des unités de courte durée d'hospitalisation (UHCD) des patients ayant une indication potentielle d'HAD.	Contacter l'HAD de votre territoire Si besoin de coordonnées contacter la PTA Apport Santé 04 42 642 642	











patients infectés par le COVID 19 :			
Les patients Covid-19 ne requérant pas une surveillance continue			
24h/24h en soins intensifs mais relevant d'une hospitalisation			
peuvent être pris en charge en HAD.			
Centre Mémoire Ressources Recherche Maladie d'Alzheimer			
PACA Ouest			
Ligne téléphonique dédiée aux patients ou aidants familiaux et professionnels de patients atteints d'une Maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, se trouvant confrontés à un problème nécessitant une aide ou un avis spécialisé en relation avec la maladie, ou se trouvant en difficulté psychologique.	04 91 38 89 60 du lundi au vendredi de 9h à 16 heures		
<u>RESP 13</u>			
hotline « Soins palliatifs » mise en place avec l'appui de	06 21 04 43 31		
l'ESMP/USP 13 pour usage des médecins traitants, IDEL, médecins	7j/7		
coordonnateurs d'EHPAD, d'ESMS, de SSR, d'HAD, médecins	9h/20h, le WE 9h/17h		
d'établissements de santé ne disposant pas d'EMSP	5.1, 25.1, 15.1.25.1, 27.1.		
Espace Ethique Méditerranéen			
Mise en place d'une cellule de soutien pour accompagner la			
réflexion éthique des soignants des établissements, aider les			
équipes à exprimer leurs doutes et partager les conflits de valeurs	Soutien ethique@ap-hm.fr		
auxquels elles sont d'ores et déjà confrontées.			
Page spécialement dédiée à la crise sanitaire avec :			
- toutes les informations relatives au COVID19.	http://www.ee-paca-		
- Des outils pour aider les établissements à mettre en place une	corse.com/rubrique31.html		
cellule de soutien locale			
CCAS – PERMANENCES ET ASTREINTES			
Pas d'accueil du public	N° mairie et Référent COVID		
<u>ALLEINS</u>			
Infos :	référent COVID Mme Vert Hélène		
Téléphone accueil 04 90 59 37 05	helene.vert13@gmail.com		
(Horaires habituelles)	meren en e		
http://www.alleins.fr/			
<u>AUREILLE</u>			
Infos :	Mme Graziani 04.90.59.92.01		
Téléphone accueil 04.90.59.92.01	c.graziani@mairie-aureille.fr		
(Horaires habituelles)			
https://www.aureille.fr/			
<u>AURONS</u> Infos :			
Téléphone mairie : 04.90.55.63.02	Boris Flaud		
(Horaires habituelles)	boris.flaud@wanadoo.fr		
Application info mairie : aurons13	04.90.55.69.82		
http://vivonsaurons.com/infos-covid-19/			











BERRE L'ETANG		
Infos:		
Téléphone CCAS 04 42 74 93 94		
(Horaires habituelles)	f.bouillard@berre-l-etang.fr	
https://www.berreletang.fr/		
<u>CHARLEVAL</u>	Jacqueline Rouxel	
Infos:	culture.charleval@orange.fr	
Téléphone mairie 04.42.28.41.18		
(Ouvert le matin uniquement)	Sylvie fabre	
https://www.charleval-en-provence.org/	fabre.s@orange.fr	
<u>Cornillon-Coufoux</u>		
Infos:		
Téléphone mairie 04.90.50.45.91		
(Horaires habituelles)		
https://www.cornillonconfoux.fr/		
<u>Eyguières</u>	Christine Ricca	
Infos:	04 90 59 88 00 N° COVID	
Téléphone mairie 04.90.57.99.82	christinericca@hotmail.com	
(Horaires habituelles)	CCAS: Martine Savournin	
http://www.eyguieres.org/	resp-ccas.emploi@mairie-eyguieres.fr	
<u>Grans</u>	Mairie - Michel Peronnet	
Infos:	Walle Wieler Cromite	
Téléphone CCAS 04.90.55.99.75	CCAS Fabienne Perrin	
(Horaires habituelles) http://www.grans.fr/	04.90.55.99.75 ccas@grans.fr	
La Barben		
Infos :		
Téléphone mairie 04.90.55.18.89	cabinet.dumaire@orange.fr	
(Horaires habituelles)	and the state of t	
http://www.labarben.fr/		
La Fare les Oliviers	Mairie Sylviane Barata	
sbarata@lafarelesoliviers.fr		
Téléphone mairie 04 86 64 82 82		
(Horaires habituelles)	CCAS Cindy Fondeviolle	
https://www.lafarelesoliviers.com/	cfondeviolle@lafarelesoliviers.fr	
<u>Lamanon</u>		
Infos:	Henri Rossini	
Téléphone mairie 04.90.59.56.07	h.rossini@lamanon.fr	
(Horaires habituelles)	_	
https://www.lamanon.fr/	Mainia Mantina Chabant	
<u>Lambesc</u>	Mairie Martine Chabert	
Infos:	martine.chabert@lambesc.fr	
Téléphone mairie 04.42.17.00.50 - astreinte mairie 07.86.86.91.64	CCAS Hélène Chetboun	
(Horaires habituelles)	04 42 92 86 23	
https://www.lambesc.fr/	helene.chetboun@lambesc.fr	











Lançon-Provence		
Infos :	2010 0 1 1 1	
Téléphone CCAS 04.90.42.98.17	CCAS Carine Bonifacino	
(Horaires habituelles)	04.90.42.98.17	
ccas@lancon-provence.fr	ccas@lancon-provence.fr	
http://www.lancon-provence.fr/fr/accueil.html		
<u>Mallemort</u>	Aïcha Pidolo	
Infos :	ccas@mallemort13.fr	
Téléphone mairie 04.90.59.11.05	ccas@mailemort13.fr	
(Horaires habituelles)	solidariteCOVID19@mallemort13.fr	
http://www.mallemortdeprovence.com/fr/		
<u>Miramas</u>	Mairie Anne Marie Chayot	
Infos :	Am.chayot@mairie-miramas.fr	
Cellule de crise avec numéro unique : 0800013140		
(Horaires habituelles)	CCAS Claire Bracq	
https://www.miramas.fr/	c.bracq@mairie-miramas.fr	
Pélissanne	Mairie Aline Sucetti	
Infos :	04 90 55 17 03	
Téléphone CCAS 04.90.55.76.08	aline.sucetti@ville-pelissanne.fr	
(Horaires habituelles)	COAC A vily (v Cylly III)	
https://www.ville-pelissanne.fr/	CCAS Andrée Coltelli	
	ccas@ville-pelissanne.fr	
<u>Rognac</u>	Paul Demeulenaere Responsable de	
Infos :	Cabinet 04 42 87 76 00	
téléphonique CCAS 04 42 87 75 70	pdemeulenaere@mairie-rognac.fr	
(Horaires habituelles)	puemedienaere@maine-rognac.n	
https://www.ville-rognac.fr/	CCAS Valérie Fabre	
	vfabre@mairie-rognac.fr	
Saint-Chamas	Mairie Marie France Spiteri	
Infos :	mariefrance.spiteri@saint-chamas.com	
Téléphone CCAS 04 90 44 52 29		
(Horaires habituelles)	CCAS Céline Planelles	
https://saint-chamas.com/	celine.planelles@saint-chamas.com	
	CCAS Brigitte Soler	
<u>Salon de Provence</u>	b.soler@salon-de-provence.org	
Infos :		
•	Mairie Stéphane Blanchard	
·	direction.fndd.salon@orange.fr s.blanchard@salon-de-provence.org	
https://www.salondeprovence.fr/		
<u>Sénas</u>	· J	
Infos :		
Téléphone mairie 04.90.57.20.03		
(Horaires habituelles)	isabelle.sanselme14@sfr.fr	
Infos : Téléphone mairie 04.90.57.20.03		

13/04/2020 7











Mme Yolande PASTRE
Mme Anne REYBAUD
Mme LOEILLET et Mme CAVALIER

https://www.vitrolles13.fr/accueil/			
INFORMATIONS SUR LES SERVICES DU TERRITOIRE			
Association ALLIAGE Recensement des organisations des SAAD, EHPAD, collectivités territoriales, SSIAD, aides aux aidants Remontée des problématiques et difficultés aux tutelles	MAIA maia.pays.salonais@orange.fr 04 90 17 40 66 8h30 / 17h Pôle Infos seniors clic.alliage@orange.fr 04 90 44 13 17 (Public) 07 72 33 54 69 (Prof) 8h30-12h / 13h30-17h00		
CPTS Initiatives Santé Territoire Est Etang de Berre (Pays Salonais : Vitrolles Berre Rognac	Organisation de pool IDEL pour une tournée COVID+ sur chaque commune Plus d'infos newsletter <u>ici</u>		
Centre dédié COVID <u>Grans</u> Maison des associations	Prise de RDV au secrétariat médecin 04 32 60 69 30 Lundi 09h00 - 12h00		
Centre dédié COVID <u>Miramas St Chamas</u> Unité médicale de soutien C3 Gymnase des Molières (rue de l'Europe).	ouverte depuis le 23 mars du lundi au dimanche inclus, de 8h à 20h. Les médecins volontaires y reçoivent les patients, qui sont orientés par les cabinets médicaux.		
Centre dédié COVID <u>Lançon-Provence</u> au gymnase	Du lundi au samedi, de 14h à 17h. Rdv fixé par médecin traitant		
Centre dédié COVID <u>Rognac</u> à l'Espace Saint-Jacques (Place Saint-Jacques)	ouvert depuis le 23 mars . Accès sans RDV pour les patients symptomatiques, de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Tel : 04 42 87 03 47.		











Centre dédié COVID <u>Velaux :</u> (La Fare les Oliviers, Ventabren, Eguilles, Coudoux) A l'espace nova	Rdv fixé par médecin traitant ou au 04 42 87 73 62, si impossible de joindre un médecin. Le numéro reste joignable 7 jours sur 7, de 9h à 18h.		
Centre dédié COVID <u>Vitrolles</u> Maison du Droit, quartier des Plantiers. Le centre est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 16h, et le samedi de 10h à 12h30.	ouvert depuis le 1er Avril Prise de RDV par <u>le MG</u> au <u>04 42 77 94</u> <u>03 (ligne dédiée mairie en semaine</u> 9h/12h et 13h30/17h)		
Plusieurs centre dédiés sont prêts à ouvrir Berre			
INFORMATIONS SUR LES PORTAGE DE REPAS,	LIVRAISON DE COURSES		
Espace gérontologique Recensement des organisations des structures et des magasins proposant du portage de repas, livraison de courses Listing disponible sur demande au pôle Infos seniors pour les ressources sur le Pays Salonais Remontée des problématiques et difficultés aux tutelles	Pôle Infos Seniors Pays Salonais <u>clic.alliage@orange.fr</u> 07 72 33 69 54		
« CROIX ROUGE FRANÇAISE chez vous » Toute personne confinée et isolée peut appeler 7j/7 de 8h à 20h afin de commander des colis de première nécessité (denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien) que des volontaires de la Croix Rouge livreront chez la personne en toute sécurité dès le lendemain (à partir de 15h)	09 70 28 30 00 https://www.croix-rouge.fr/		
ACTIONS BENEVOLES			
Plateforme d'appel à la <i>mobilisation citoyenne</i> pour l'alimentaire et d'urgence, la garde exceptionnelle d'enfants (soignants et structures de l'aide sociale à l'enfance), le lien avec les personnes fragiles isolées et la solidarité de proximité.	https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/		
Les petits frères des pauvres Salon de Provence Continuité des bénévoles MONALISA, des suivis des bénéficiaires : appels téléphoniques hebdomadaires.	Contacter le Pole Infos Seniors pour plus d'information 04 90 44 13 17		
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AUX PROFESSIONNELS			
Conseil National de l'Ordre des Médecins, pour tous les professionnels de santé	0800 288 038 (24/24, 7/7)		
Ministère, professionnels de santé en difficulté	0800 800 854		
Ministère, médecins et internes	0826 000 401		
Plateforme de soutien psychologique de l'association SPS pour les professionnels de santé	https://www.asso-sps.fr/ Numéro vert 0 805 23 23 36 ou l'application mobile Asso SPS 24h/24, 7j/7.		











	SOUTIEN	I PSYCHOLOGIC	DUE AUX	PERSONNES
--	---------	---------------	---------	------------------

_			
\ 2	lon.	Action	Santa
Jai	IUI I	ALUUII	Jante

Le confinement peut accentuer les cas de violence physique ou morale, les conflits relationnels, aggraver les problématiques d'addiction. une plate-forme téléphonique de soutien psychologique est ouverte, accessible via un numéro vert, le. Un espace neutre et bienveillant où la confidentialité des propos est respectée. Trente-cinq psychologues se relaient.

contact@salonactionsante.fr

08 05 36 08 30 (gratuit)
De 10h à 12h et 14h à 20h
Du lundi au samedi midi

<u>Le Maillon – plateforme de répit</u> Soutien aux aidants via la permanence téléphonique	07 70 44 04 52 Du mardi au vendredi de 10h00 à 17h30
<u>APERS</u>	
Cellule d'écoute psychologique pour les victimes de proches décédés qui n'ont pas pu les accompagner. Suivi psy pourra être mis en place par la suite si besoin.	04 42 52 29 00 de 9h à 16h
plateforme d'écoute dédiée du centre régional de psycho traumatisme PACA-Corse	04 97 13 50 03 9h – 20h du lundi au vendredi
Dispositif national de <u>soutien médico-psychologique</u> dans le cadre de l'épidémie de Coronavirus	0 800 858 858
Croix-Rouge chez vous Pour toute personne vulnérable confinée en situation d'isolement social	09 70 28 30 00 7j/7, de 8h à 20h
Les petits frères des pauvres ligne d'écoute téléphonique « Solitud'écoute » Pour les personnes à partir de 50 ans-petits frères des pauvres	0 800 47 47 88 Anonyme et gratuit 7j/7 de 15h à 20h
Ligne d'écoute et d'information pour les personnes vivant avec une maladie chronique durant le COVID19	01 41 83 43 06 9h-17h - 7 jours/7
La ligne Santé info droits France Assos santé Question sur l'impact du coronavirus sur votre vie Appelez notre ligne au	01 53 62 40 30 Lundi, mercredi et vendredi : 14h-18h Mardi et jeudi : 14h-20h Le lien vers le site : ICI

ASPECTS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

TRIBUNAUX

Protection des majeurs = activité à maintenir avec le pénal, la protection des mineurs et les référés (procédures d'urgences). Les tribunaux vont faire des audiences sur la base de rapport écrit. Ils feront des sauvegardes de justice avec mandats spéciaux pour pallier aux carences de procédure. Tribunaux de proximité Aix Salon Martigues fermés











Tribunaux de proximité Aix Salon Martigues Tarascon fermés

Procédure d'urgence : préciser dans le corps du message :

- * l'identité et l'adresse complètes du majeur protégé
- * l'identité et l'adresse complètes du mandataire judiciaire
- * le numéro de dossier
- * la nature de la mesure et la nature de l'autorisation sollicitée
- * la raison de l'urgence et notamment la raison pour laquelle une décision du juge des tutelles ne peut être différée
- * la liste des pièces jointes

tutelles.tprx-martigues@justice.fr

tutelles.ti-tarascon@justice.fr

tutelles.tprx-salon-deprovence@justice.fr

13/04/2020